Simples réflexions sur l'exposition scolaire cantonale [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Simples réflexions sur l'exposition scolaire cantonale

(Suite et fin.)

IV

J'ai gardé pour la bonne bouche la question des cours complémentaires et de leur programme, question délicate et complexe qu'il faudra résoudre en tenant compte de contingences multiples et changeantes.

Mais, — pourquoi ne dirais-je point ma pensée? — une refonte du programme n'est pas tout. Comme des règlements et des lois, plus on en change, plus c'est la même chose, quand on n'a pas su les comprendre, ni voulu les observer. Certaines époques semblent prédestinées aux remaniements de tout genre. Ce besoin est dans l'air, dans le vent qui souffle; il défraye les conversations, alimente la presse et se traduit souvent en motions ultra-modernes dans les parlements. Au lendemain de la néfaste période que nous venons de vivre, les réformes sont à l'ordre du jour et l'œuvre de la dernière génération ne trouve grâce aux yeux de la jeunesse que si elle la marque de son sceau.

Mais passons..... aussi bien, il me déplairait d'être considéré comme un *laudator temporis acti* quand même, envers et contre tous. Le rôle du prôneur du temps jadis est ingrat, souvent mal jugé; cependant, il me sera permis de soutenir que le programme que j'envisage n'était pas si défectueux. Il prévoyait une revue des matières d'ordre primaire et, en complément, la tâche d'une première année d'école secondaire. Qui a voulu lui donner une interprétation pratique n'en fut jamais empêché. Le contrôle de l'enseignement n'a élevé aucune entrave devant les initiatives qui s'aiguillèrent dans cette voie. Au contraire, les encouragements de ceux qui ont la responsabilité des écoles sont allés aux maîtres qui avaient compris la mission des cours complémentaires et s'étaient attachés plus à l'esprit qu'à la lettre de leur programme.

Maints exemples pourraient être invoqués à l'appui de ma thèse. L'un des plus caractéristiques m'est fourni par le sommaire d'une école de la Broye qui figura en bonne place à l'exposition nationale de 1914. Lorsqu'on relit, comme je le fais, de mémoire, cette table des matières, on s'incline devant l'opinion d'une personnalité marquante du monde pédagogique suisse qui, feuilletant ce modeste cahier, s'écriait : « Voilà un véritable cours d'adultes! » Et l'on comprend, alors, l'assiduité des élèves, non seulement de jeunes gens astreints à la fréquentation, mais de nombreux aînés dont le goût de l'étude était éveillé par les notions pratiques qui remplis-

saient des séances trop courtes au gré d'intelligences ainsi tenues en haleine. La localité où fonctionnait ce cours si bien conduit [1], n'en était pas moins des mieux notées dans les rapports inspectoraux et cotée bien haut à la statistique du recrutement.

Ne serait-ce là qu'une exception ? Oh ! non ; car remontant plus avant dans mes souvenirs, je retrouve une école de la Sarine dont l'instituteur devint, plus tard, un protagoniste ardent de l'enseignement professionnel. Vivant au village et n'ayant que des fils d'agriculteurs à instruire, il fit de son cours complémentaire une vraie école pratique. En un temps où la fréquentation post-scolaire était facultative, il rallia autour de lui toute la jeunesse masculine de sa commune.

Plus près de nous, un bon vieux maître, jeune toujours par son dévouement à ses élèves, imprime à son cours une orientation professionnelle rurale justement estimée et le travail que j'ai, en ce moment, sous les yeux suffirait à illustrer ma manière de voir.

Mais que servirait-il de multiplier les exemples ? Il est entendu que le programme a tort et doit être responsable du rendement plus ou moins déficitaire de nos cours d'adultes. Aurais-je cent fois raison que je ne prétendrai pas avoir raison contre tout le monde. Dès lors, envisageons le sujet à l'angle d'une revision nécessaire et donnons au plan des cours complémentaires une structure qui lui garantisse longue carrière, en assurant à l'enseignement destiné aux adultes son maximum d'effet au double point de vue général et professionnel.

L'élaboration de tout programme scolaire peut aboutir à des résultats fort différents selon la direction qu'on entend donner aux études. Qu'il soit concis ou développé, le plan des cours complémentaires doit tendre, en culture générale, à un maximum qui constitue un progrès continu de l'instruction populaire. Mais la liste des matières à y introduire en détail ou seulement en abrégé n'est pas l'essentiel ; ce qui importe, c'est son interprétation et, à cet égard, trois conditions me semblent dominer le débat.

1° D'abord, le programme des cours de répétition visera à une large « adaptation au milieu ». Qu'on me pardonne l'emprunt à la terminologie de la géographie humaine d'une formule qui rend au mieux ma pensée et pourrait se passer de commentaire. Suivant que les cours sont destinés aux jeunes gens de la ville ou des champs, ils doivent refléter les occupations rurales ou les travaux des métiers, les labeurs de l'usine ou du négoce, et l'orientation des études doit diverger. Si le programme traduit ces différences, tant mieux ! Il n'en

[1] L'*Education en Suisse*, qui sort de presse, reproduit, à titre d'introduction, un article de M. A. Ferrière, intitulé : « Les tendances actuelles de l'éducation en « Suisse », et d'où je détache le passage suivant qui corrobore mon appréciation : « En Suisse, l'école de Cugy fut la première à consacrer ses excursions scolaires, hebdo- « madaires, scientifiques à l'étude de tous les caractères essentiels et distinctifs de « la contrée aux points de vue minéral, végétal, animal, industriel et commercial. »

appartient pas moins aux maîtres de les accentuer et la preuve est faite que ceux qui comprennent leur milieu savent adapter leurs leçons aux besoins de la généralité des élèves. Est-ce à dire que cette adaptation au milieu soit chose aisée? Oh! non; le programme pourra guider, il ne suppléera pas à l'indifférence ou à l'insuffisance de qui se charge d'un cours par manière d'acquit. Beaucoup d'efforts attendent l'instituteur qui veut être vraiment utile. Non seulement il possédera sa matière, mais il en renouvellera les données et les appliquera aux faits concrets, tout en gardant une juste proportion entre les branches, en soignant la culture générale et le côté éducatif. Que de sujets à puiser dans les réalités ambiantes, lorsqu'on sait rapprocher l'école de la vie et ouvrir toute grande sur l'extérieur la fenêtre des cours complémentaires, si hermétiquement close, parfois. La liste en est inépuisable pour qui met en œuvre, en modifiant un seul mot, l'aphorisme préféré du P. Girard : « Les choses pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie. » Et voici l'occasion de répondre à une objection qu'il convient de ne pas laisser s'accréditer : « Par vos cours bourrés d'utilitarisme, n'allez-vous pas matérialiser la jeunesse? » Ah! les jeunes gens d'après-guerre se matérialisent assez sans que je m'en mêle. Je prétends plutôt lutter contre cette soif de jouir dont beaucoup sont empreints. Si, par un enseignement vivant, je réussis à éveiller l'intérêt, à capter l'intelligence de mes disciples, ne pensez-vous pas que je me serai donné le moyen d'exercer une plus forte emprise sur leur volonté et leur cœur, de les diriger vers le bien, de les incliner à la vertu et de collaborer ainsi, dans une mesure modeste sans doute, à cette haute moisson des âmes? Ne pensez-vous pas que mes leçons de religion et de morale ne seront pas écoutées avec l'attention de tout à l'heure quand je leur parlais des champs ou de l'usine?

2° Un autre départ me paraît tout aussi impérieux. L'ancien plan d'études l'avait entrevu quand il prévoyait le groupement des élèves en deux sections superposées. Dans quelques localités, cette « sélection des élèves » se fit normalement, grâce à la présence de deux maîtres pouvant se répartir la tâche. Que de cercles scolaires minuscules, si nombreux en pays de Fribourg, ont dû se contenter de la division plus ou moins théorique de deux classes conduites en même temps par un seul instituteur? Préoccupé des faibles résultats de l'enseignement complémentaire, notre vénéré Directeur de l'Instruction publique songea, il y a bien longtemps, à modifier cet arrangement, car il n'admettait que comme pis-aller la coexistence de deux cours marchant de front, durant le temps si limité de l'école de perfectionnement. Il répartit donc, en sa pensée, le territoire par régions dont l'effectif des cours supérieurs serait groupé au centre pour y recevoir, un demi-jour par semaine, l'instruction appropriée au degré de culture et à la destination économique des élèves. Aux mêmes heures, les cours inférieurs, restant en place, continuaient à

suivre un enseignement adéquat à leurs connaissances. Pourquoi ce plan qui fut appliqué aux écoles ménagères, resta-t-il lettre morte dans nos cours de perfectionnement ? C'est bien simple : l'élément indispensable, — des maîtres compétents, — manquait et les professeurs des écoles d'agriculture étaient trop peu nombreux pour y suppléer. Nous allons vers des temps nouveaux qui verront se réaliser cette idée d'avenir. Déjà des cours normaux agricoles sont institués ; celui de 1921 versera à l'enseignement spécial une équipe de vingt maîtres bien préparés ; d'autres escouades se succéderont et, bientôt, compléteront le personnel enseignant des cours régionaux.

Mais,... il y a un mais ! La création de cours régionaux impose le déplacement peu recommandable d'une partie des élèves des sections supérieures ! Qui me donnera le moyen de l'éviter me rendrait service. Nos jeunes gens circulent volontiers et le reproche ne peut être fait à l'école d'avoir encouragé ce travers. Au surplus, je l'écrivis ailleurs, à propos des distances à franchir par les élèves ménagères, ce n'est pas pendant ce trajet que se produisent des incidents regrettables. L'école est une voie du bien et il faut souhaiter que les multiples chemins qui sollicitent aujourd'hui la jeunesse, lui soient tout aussi bienfaisants et secourables.

Dans les villes, le problème sera résolu par une coordination plus serrée des deux cours complémentaire et professionnel. Il est même désirable que la direction en soit concentrée dans les mêmes mains pour éviter des collisions et assurer une sélection normale où entrera un élément de plus, les besoins divers de l'industrie et du commerce.

Bien des difficultés surgiront devant cette réforme. On ne s'en effrayera pas si l'on songe aux multiples avantages qui en découleront et que je ne fais que signaler : division rationnelle des élèves, encouragement aux maîtres qualifiés, emploi intensif du temps scolaire et, à la décharge de nos finances, droit de revendiquer des subventions fédérales assurées aux cours agricoles de perfectionnement.

3° Il me reste à envisager une dernière condition qui, dans l'ordre primaire, a produit d'excellents fruits : « La concentration des matières et des branches. » Cette concentration est aussi de mise là où l'enseignement doit revêtir une tendance professionnelle, en puisant dans les occupations ordinaires des élèves le thème de la plupart des exercices. Ces notions vécues, en rapport étroit avec les réalités de l'existence, peuvent se traduire en sujets de rédaction et d'orthographe, en problèmes de calcul ou de comptabilité, en motifs de dessin, en leçons diverses plus puissantes assurément que des matières hétérogènes et privées de liaison. Imbu de cette idée, j'obtins que quelques amis s'essayent à la réaliser, afin de procurer à notre exposition scolaire une documentation propre à servir d'exemple et d'illustration dans le débat qui va s'ouvrir. Un syndicat

d'élevage, l'administration d'une commune, le secrétariat d'une société d'agriculture, une adduction d'eau au village, une année de secrétariat communal, ma localité et ses progrès, etc., furent les thèmes proposés et dont j'espérais de bons résultats. Le succès complet obtenu par l'un d'eux me fait un devoir de le nommer en lui adressant mes remerciements pour sa collaboration aussi bienveillante que désintéressée. L'école de perfectionnement de M. Bondallaz, à Fribourg, a traité un sujet professionnel par excellence : la construction d'une maison familiale. Ce cours de construction a initié les élèves à des faits pratiques que les cours d'apprentissage n'ont jamais songé à aborder. Sur l'idée dominante, comme une chaîne de tisserand, la navette habile du maître a formé une trame aussi souple que résistante. Quand je parcours les pages du travail ; quand je vois défiler, tour à tour, sous mes yeux des exercices de rédaction constitués par l'échange de la correspondance du constructeur, les devis, les plans de la bâtisse, les comptes des divers entrepreneurs, les notions technologiques sur les matériaux employés, les dessins de détails de construction, les actes des diverses autorités intervenantes, les comptes courants de banque et tant d'autres éléments précieux à tout professionnel, je comprends que M. Bondallaz ait pu terminer son introduction par ces mots qui trahissent une légitime satisfaction : « Les élèves ont bien profité du cours qui leur a été donné et ils l'ont suivi avec un intérêt croissant dès le début. »

Je veux conclure, — bien que je n'aie su me borner, — en redisant que l'on ne perd jamais son temps quand on s'applique à être intéressant, et que même la culture générale dont doit se préoccuper tout enseignement sérieux est facilitée et soutenue par les matières pratiques sur lesquelles on travaille. Utile et serviable, le cours de perfectionnement digne de ce nom saura collaborer aussi à l'œuvre d'éducation chrétienne et moralisatrice. Il restera un moyen de préservation de l'adolescence à ces heures critiques que nous vivons. Que le corps enseignant se pénètre bien de l'importance de son action ! Alors que l'horizon s'assombrit, imitons le moissonneur et redoublons d'efforts pour sauver les récoltes menacées ! Et ne craignons point la peine, pas plus que les épreuves fédérales, quel que soit le mode qui pourra être adopté. Le contrôle est un adjuvant indispensable pour les populations, plus encore que pour les maîtres et leurs disciples. Ce très jeune instituteur singinois qui stigmatisait naguère les examens, dans les colonnes de la *Liberté*, ne s'en est pas rendu compte. Je ne lui donne pas dix ans de ce régime pour qu'il soit amené à changer d'avis ; mais je n'y serai plus pour le consoler de ses mécomptes.

E. G.